



CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Afin de respecter la distanciation sociale et les normes sanitaires en vigueur, la prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra, dans la salle du conseil municipal, en public, le

Mardi 21 septembre 2021 à 19h30

Comptant sur votre présence,



L'ordre du jour des délibérations est le suivant :

1. Finances et affaires générales

- Décision modificative n° 2
- Attribution des subventions 2021 aux associations
- Exonération partielle de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
- Création et modification de postes des agents communaux
- Autorisation de procéder au recrutement d'agents contractuels
- Autorisation de recrutement d'un poste d'agent d'entretien dans le cadre du dispositif "PEC-CUI-CAE"
- Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021/2022

2. Urbanisme

- Transfert amiable des voies et équipements collectifs du lotissement "Les Jardins de Lucile" à la commune
- Convention de servitudes entre la commune et Enedis pour la réalisation des travaux de raccordement de la centrale photovoltaïque du Mas d'En Ramis au réseau électrique de Tresserre
- Mise en place d'un régime de la déclaration préalable pour les divisions parcellaires
- Autorisation de signature de la convention AIPURE – ENEDIS

Informations :

- Rapport sur le rôle et les apports du SIOCCAT (Mr XIFFRÉ)
- Information sur la commercialisation de la fibre

Questions diverses